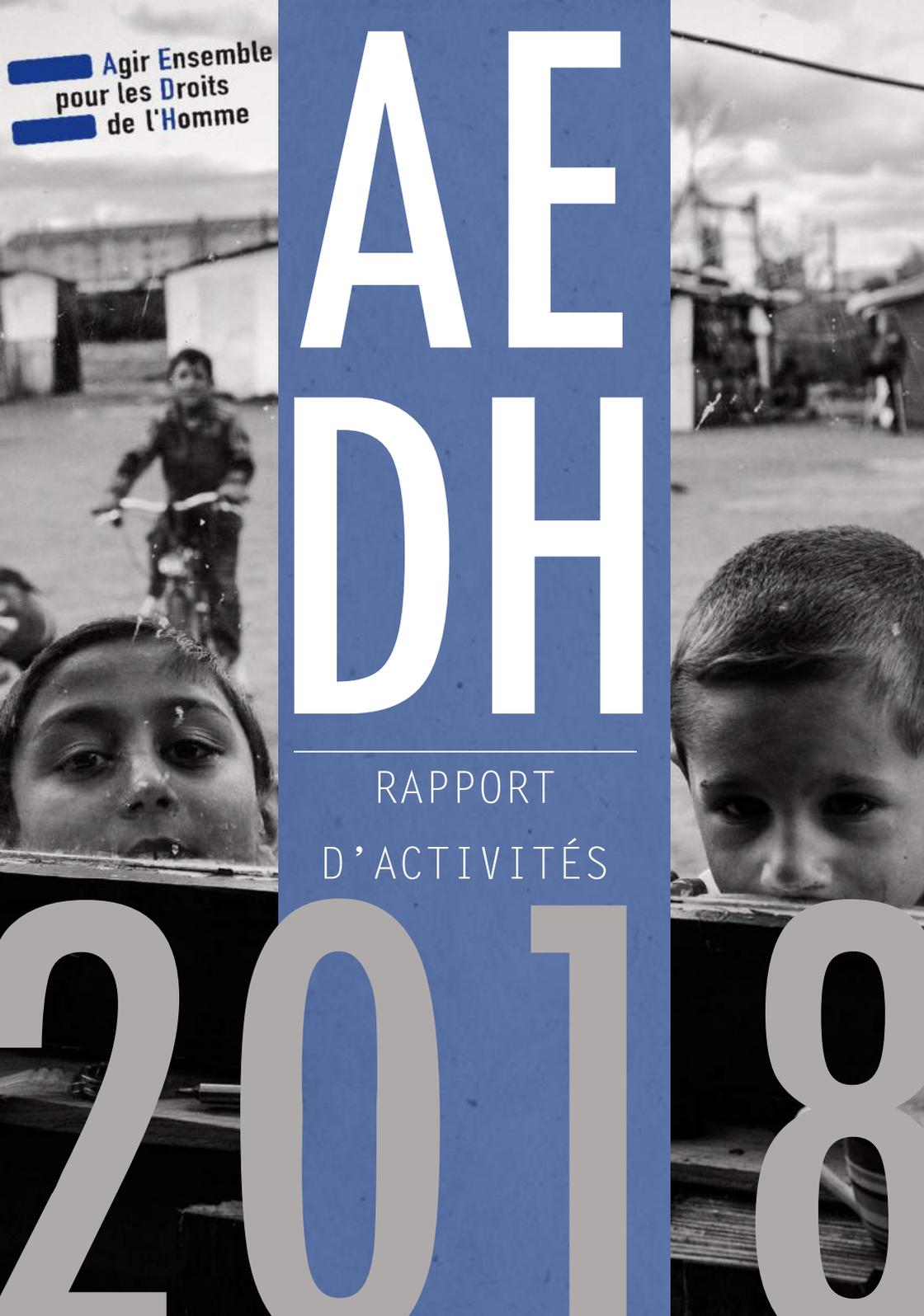


Agir Ensemble  
pour les Droits  
de l'Homme

# AE DH

RAPPORT  
D'ACTIVITÉS

# 2018



---

# Somm- aire

4 L'éditorial du Président

6 La rétrospective de l'ONG

8 Le mot du Délégué général

10 La mission d'AEDH

11 La présentation de l'équipe

12 Les chiffres clés de l'année 2018

14 Les thématiques prioritaires de l'ONG

18 Les projets

- MANDAT ----- 18
- RISK 1&2 ----- 20
- PA ----- 22
- DEFI 2 ----- 24
- PLR ----- 26

28 Le Fonds d'urgence

30 L'hommage à Gérard Ligier

32 Les évènements de l'année 2018

- L'exposition photographique --- 32
- La conférence à Washington --- 33
- Le Forum GeONG ----- 34
- Les 70 ans de la DUDH ----- 35

36 Nos réseaux

38 Le bilan financier

40 Les partenaires techniques et financiers

41 Les perspectives pour l'année 2019

- Le projet PACTE ----- 42
- Le projet Protection ----- 43
- Le projet Pride ----- 44

45 Les remerciements

# L'EDITO



DU PRESIDENT



C'est un honneur de vous présenter le rapport d'activités pour l'année 2018 d'Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme.

En 2018, nous avons célébré les 70 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), publiée le 10 décembre 1948. Aujourd'hui, quel bilan pouvons-nous dresser 70 ans après l'adoption de ce texte magnifique ?

A la sortie de la Seconde Guerre mondiale, les Nations Unies ont déclaré : « La reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ».

La première phrase de l'article I de la DUDH résonne de justesse et de vérité : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits », mais est-ce que le monde d'aujourd'hui reflète cette affirmation pourtant incontestable ?

Nous connaissons la réalité de la situation. D'une manière modeste mais déterminée, **Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme** s'engage pleinement aux côtés de ses partenaires de terrain. Nous déployons notre énergie et notre expertise à œuvrer pour un monde dans lequel la vision exprimée par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme deviendrait tangible dans la vie quotidienne de celles et ceux dont les droits sont aujourd'hui niés. Dans ce contexte, nous poursuivons la protection et l'assistance envers ceux qui sont menacés puisqu'ils ont le courage de dénoncer la violation des droits humains.

Je vous remercie de votre implication à nos côtés et vous souhaite une très bonne lecture,



*Tim Hughes*  
Président

# Rétro - spectice

**1989** Création d'AEDH par André Barthélémy.

**1993** AEDH obtient le Statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP).

**1998** Obtention du Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC), organe de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

**1999** Création du Fonds d'urgence pour les défenseurs des droits de l'Homme en danger.

**2002**

- ❑ Engagement de fonds propres pour soutenir les activités d'une certaine d'Organisations de Défense des Droits de l'Homme (ODDH) à travers le monde.
- ❑ Lancement du Projet de formation pratique de jeunes défenseurs des droits de l'Homme en Afrique en partenariat avec sept associations : La Ligue Iteka au Burundi, Observatoire Congolais Des Droits De l'homme (OCDH) en République du Congo, La Voix des Sans Voix et Le Groupe Lotus en République Démocratique du Congo (RDC), La Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO) au Sénégal, Association tchadienne pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme (ATPDH) et La Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH) au Tchad.

**2005** Lancement en Rhône-Alpes du projet ACTES (Action et Concertation contre le Trafic et l'Esclavage Sexuel).

**2008** Lancement du projet de défense des droits des personnes détenues en Afrique qui lutte contre les graves atteintes aux droits et à la dignité des personnes incarcérées.

**2009** Lancement en RDC du programme CIVIK (Consolider, Impulser et Valoriser les Initiatives de la société civile au Kivu) en partenariat avec l'Association Africaine des Droits de l'Homme (ASADHO), Solidarité pour la Promotion Sociale et la Paix (SOPROP), Promotion et appui aux initiatives féminines (PAIF), Arche d'Alliance, Union chrétienne pour le progrès et la défense des droits de l'homme (UCPDHO).

**2010** Lancement en Mauritanie du projet FAM (Former et Agir en Mauritanie pour les droits des femmes et le renforcement de la société civile) en partenariat avec trois associations mauritaniennes : Association des Femmes Chefs de Famille (AFCF), SOS-Esclaves Mauritanie, Association Mauritanienne des Droits de l'Homme (AMDH).

**2012**

- ❑ Lancement en RDC du projet DECLIK (Développer et Conforter les Initiatives des Défenseurs des Droits de l'Homme dans les Kivu) mené conjointement avec cinq organisations congolaises : ASADHO-Béni, Arche d'Alliance, PAIF, SOPROP, UCPDHO.
- ❑ Départ d'André Barthélémy et arrivée de John Edmundson à la présidence de l'association.

**2014**

- ❑ Lancement du projet DEFI (Développer et Favoriser les Initiatives des organisations de la société civile) dans cinq pays d'Afrique Centrale : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon et RDC (Province Orientale, Nord Kivu et Sud Kivu).
- ❑ Lancement en RDC du projet APPEL (Accompagner l'Accès aux droits des Peuples Pygmées et Encourager une réforme de la Loi foncière en RDC) en collaboration avec deux organisations locales : Organisation d'Accompagnement et d'Appui aux Pygmées (OSAPY) et Organisation Congolaise des Ecologistes et Amis de la Nature (OCEAN).
- ❑ 25 ans de l'association.

**2016**

- ❑ Lancement en RDC du projet RISK (Renforcer les Initiatives pour Secourir les défenseurs des Kivu) en collaboration avec trois organisations congolaises : Synergie Ukingo Wetu (SUWE), SOS information Juridique Multi-Sectorielle (SOS-IJM), Arche d'Alliance.
- ❑ Lancement au Congo du projet MANDAT (Mobiliser et Animer les efforts de la société civile dans la lutte contre la Détention Arbitraire et la Torture en République du Congo) en collaboration avec l'OCDH.

**2017** Départ de John Edmundson et arrivée de Tim Hughes à la présidence de l'association.

# Mot du Délégué



A l'ouverture de la 73<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale, le 25 septembre 2018 à New-York, Monsieur António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, disait « *Notre monde souffre d'un grave syndrome, celui du déficit de confiance. Troublés, les peuples ne se sentent pas en sécurité. La confiance en est à un point de rupture : confiance dans les institutions nationales ; confiance entre États, ou confiance dans l'ordre mondial fondé sur des règles. À l'échelle nationale, les peuples perdent foi dans les institutions politiques, la polarisation s'aggrave et le populisme gagne du terrain.* »

Dans cet environnement international instable et complexe, la défense et la promotion des droits humains et des libertés publiques sont essentielles.

Consolider les institutions démocratiques, s'opposer à l'oppression et à la dictature, s'engager pour la diminution du recours à la violence comme instrument politique nécessitent d'offrir aux acteurs de la société civile des espaces ouverts de promotion du dialogue et de la coopération.

Partout dans le monde, des organisations locales de défense des droits de l'Homme agissent « en première ligne » au contact des réalités sur le terrain pour garantir le respect des droits humains, de la gouvernance démocratique et de l'État de droit.

Par conséquent, la protection, le renforcement de capacités et l'accompagnement dans la durée de ces organisations deviennent primordiaux et urgents.

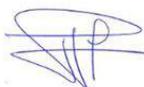
# général



Ce travail de longue haleine réclame des appuis techniques et financiers. Cela nécessite également le soutien au développement de réseaux et de collectifs, notamment de plaider, en vue de contribuer à la consolidation d'une conscience citoyenne mondiale active.

C'est ce travail réalisé par AEDH que nous vous présentons dans notre rapport d'activités annuel. Il présente les divers projets conduits en 2018 pour défendre et promouvoir les droits humains et les libertés publiques. Depuis plus de 25 ans, AEDH mène ce combat sans répit avec abnégation, constance et grande vigilance.

Je vous souhaite une très bonne lecture !



*Philippe Morié*  
*Délégué général*

# Notre mission

## DÉFENDRE

le droit d'avoir des droits

Les droits les plus fondamentaux : le droit à la vie et à l'égalité, la liberté d'expression, le droit de réunion, l'intégrité du corps humain et le respect de la dignité humaine, n'ont rien d'effectif pour bien des personnes à travers le monde.

Depuis plus de 25 ans, l'ambition d'AEDH est de soutenir celles et ceux qui luttent pour construire une société respectueuse des droits de chaque personne.

## PROMOUVOIR

les droits par des actions concrètes

La promotion des droits humains nécessite l'engagement de chacun, au Nord comme au Sud, pour faire bouger les choses et rendre le monde plus vivable pour tous.

AEDH soutient, dans de nombreux pays, des hommes et des femmes qui se mobilisent pour dénoncer les atteintes aux droits humains et mettent en œuvre des actions d'information, de sensibilisation, de formation et de plaidoyer pour un plus grand respect des droits fondamentaux et valeurs démocratiques.

## PROTÉGER

les victimes et ceux qui les défendent

Dans bien des régions du monde, défendre et promouvoir les droits fondamentaux expose à des menaces et des risques. A travers son Fonds d'urgence pour les défenseurs des droits de l'Homme en danger, AEDH vient au secours de celles et ceux qui s'engagent, au péril de leur sécurité et parfois leur vie, pour que soient respectés les droits et la dignité humaine.

## RENFORCER

le partenariat

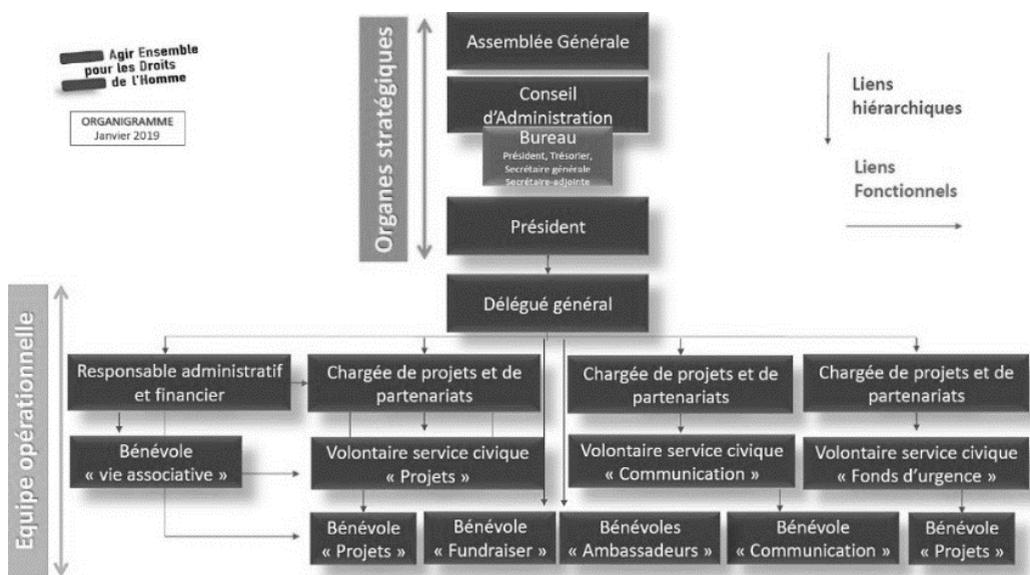
Le combat opiniâtre, dans chaque pays, de groupes d'hommes et de femmes courageux et déterminés, est la clé de la réussite. Les acteurs locaux possèdent une connaissance intime des réalités culturelles, sociales et politiques de leur pays. AEDH croit au travail indispensable des associations de terrain. Ainsi, le partenariat avec elles est l'axe essentiel de son activité. Les aider à exister, à réaliser leurs projets, leur donner les moyens de fonctionner, de se former, de renforcer leurs capacités, est l'engagement d'AEDH.

# Présentation de l'équipe

AEDH est dotée d'un Conseil d'Administration constitué de 10 administrateurs et d'un bureau, lui-même composé du Président, de la Secrétaire générale, de son Adjointe et du Trésorier. L'Assemblée Générale, qui siège une fois par an, réunit plus de 80 membres.

Pour mener à bien l'ensemble de ses activités, AEDH est composée d'une équipe opérationnelle de cinq salariés à plein temps : un Délégué général, trois Chargées de projets et de partenariats et une Responsable Administration et Finances. Des volontaires en service civique, stagiaires et bénévoles sont associés à la réalisation des activités menées par l'ONG. L'organisation et le mode de travail au sein de l'équipe favorisent la cohésion, la mutualisation, la complémentarité des compétences et l'expertise. L'approche intégrée de l'égalité professionnelle fait partie de la gestion des ressources humaines d'AEDH.

En septembre 2018, un Délégué général a été recruté. Sa principale mission est de piloter la mise en œuvre du plan stratégique, redynamiser l'organisation et réguler son fonctionnement.



# 2018 en

---

## 9 - Missions terrain

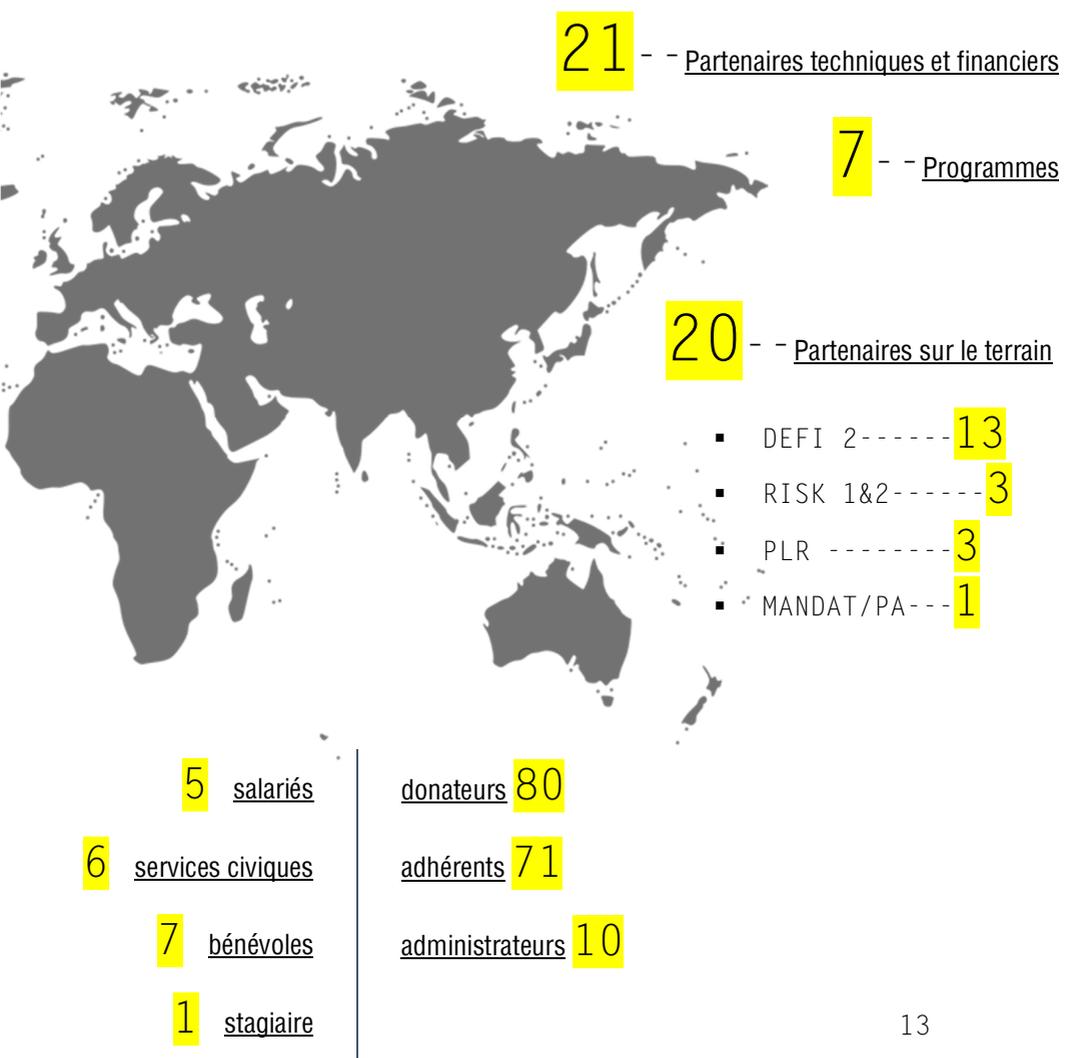
- 3 CAMEROUN & GABON
- 1 COLOMBIE
- 3 RÉPUBLIQUE DU CONGO
- 2 RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## 9 - Pays dans lesquels AEDH est impliquée

- BURUNDI
- CAMEROUN
- COLOMBIE
- GABON
- ISRAËL
- LIBAN
- RÉPUBLIQUE DU CONGO
- RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
- VIETNAM



# chiffres



# Nos thématiques prioritaires



# 1

## Consolidation de l'État de droit, gouvernance démocratique et mobilisation citoyenne

Dans un monde où un tiers de la population vit dans un pays non-démocratique, où il existe une tendance à l'inversion et au repli, il est prioritaire de s'investir dans les questions de gouvernance au sens large. En démocratie, les grandes valeurs sont la dignité de chaque personne humaine, les droits humains et le bien commun. Tous les citoyens sont appelés à respecter les règles et à accepter les valeurs qui fondent les procédures démocratiques. Sans un consensus général autour de ces valeurs, la démocratie reste fragile et la stabilité politique précaire.

La démocratie s'appuie sur l'équilibre des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire au sein de l'État. Certaines pratiques fragilisent la démocratie. Tel est le cas de la corruption qui entrave la justice sociale, compromet le fonctionnement correct de l'État, crée la méfiance entre gouvernants et gouvernés et affaiblit les institutions. Dans de nombreux pays, la captation des richesses par une élite politique « prédatrice » constitue l'une des causes du maintien de régimes autoritaires ou de dictatures et l'apparition de conflits.

L'un des enjeux de la démocratie dans le monde est de contribuer à un renouveau citoyen au sens d'une citoyenneté active. Le désintérêt pour la chose publique qui se manifeste dans certains pays par l'abstention croissante aux élections laisse le champ libre aux pires avatars politiques. En complément ou en association avec d'autres acteurs de la société civile, les organisations de défense des droits de l'Homme (ODDH) essayent d'éveiller les consciences à travers des actions citoyennes, des démarches de plaidoyer et de sensibilisation. Partout dans le monde, les ODDH sont engagées dans ce combat pour plus de démocratie en prenant des risques importants. L'engagement de la société civile, notamment sous la forme de mouvements citoyens et plus particulièrement des mouvements de jeunes à l'organisation horizontale et aux actions non-violentes, est à promouvoir comme une continuité de l'effervescence démocratique des trois dernières décennies.

## Protection des défenseurs en danger et lutte contre la torture, les arrestations & détentions arbitraires

Au cours des dernières années, même si l'environnement des acteurs de la société civile a progressé (plus de moyens techniques de collaboration via le numérique, plus de personnes éduquées, émergence de nouveaux droits), on constate beaucoup d'atteintes à la possibilité de s'organiser (surveillance des militants, menaces sur la possibilité même de se constituer en association, conditions d'activités qui contraignent démesurément l'action, accès aux financements obstrués). Ainsi, les défenseurs des droits humains, de l'environnement et des libertés démocratiques sont globalement de plus en plus menacés.

Ils sont confrontés à de nombreux risques en raison de leurs engagements : menaces, intimidations, dénigrement, harcèlement judiciaire, arrestations abusives, violences physiques et psychologiques, tortures, détentions arbitraires et assassinats... L'espace civique et démocratique se rétrécit et l'accès aux droits fondamentaux n'est plus garanti notamment aux personnes les plus démunies.



## Droits des minorités ethniques et sexuelles et lutte contre les discriminations

Dans toutes les régions du monde des minorités ethniques et sexuelles subissent violences et discriminations en raison de leur ethnie, orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

Dans un principe d'équité et de respect de la diversité, la participation pleine et entière des minorités ethniques et sexuelles à la prise de décisions qui concernent directement ou indirectement leur mode de vie, leur intégrité culturelle ou tout autre aspect de leur vie, est à défendre et à promouvoir.

La mise en place de solides mécanismes de suivi et le renforcement du système de responsabilisation à tous les niveaux sont indispensables à la mise en œuvre des cadres juridiques, politiques et opérationnels nécessaires à l'exercice des droits des minorités ainsi qu'à la protection et l'amélioration de leurs conditions de vie.



## Droits des femmes, leadership féminin et lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles

Dans beaucoup de pays du monde, les femmes les plus vulnérables continuent de subir des discriminations physiques, sociales et économiques liées à leur genre et/ou à leur statut social. La grande majorité des femmes ne connaissent pas leurs droits et ne savent pas comment les faire valoir.

Néanmoins, de nombreuses associations féminines locales et plus largement les organisations de la société civile ont un rôle primordial de défense des droits des femmes. Elles constituent des espaces démocratiques de revendication des droits fondamentaux et une opportunité pour développer le leadership des acteurs de terrain. Plus largement, elles remettent en cause les visions traditionnelles du genre, encourageant ainsi la prise de décision des femmes. Ces associations sont mobilisées auprès des femmes les plus vulnérables qu'elles accompagnent et assistent sur le plan juridique et/ou social. Elles sensibilisent des acteurs de la société civile afin de déconstruire les stéréotypes liés au genre.





---

## PROJET MANDAT

### **Mobiliser et ANimer les efforts de la société civile dans la lutte contre la Détention Arbitraire et la Torture en République du Congo**

Avec le soutien de l'Union Européenne, le projet MANDAT a été mis en œuvre par AEDH du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018 en partenariat avec l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH). Ce projet visait à renforcer l'État de droit en luttant contre les détentions arbitraires, les actes de torture ainsi que les traitements cruels, inhumains et dégradants en République du Congo. Il a permis de renforcer les capacités techniques et organisationnelles de neuf associations locales de défense des droits humains. De plus, le projet a contribué à inciter un changement de pratiques par le biais de la formation des acteurs de la chaîne pénale (principalement des magistrats et des représentants des forces de l'ordre).

Enfin, le projet a permis d'identifier plus de 400 victimes de violations des droits humains et de leur fournir un soutien juridique, médical et/ou social.

Dans le cadre du soutien aux ODDH (axe 1), ce projet a contribué au renforcement des capacités techniques et organisationnelles de l'OCDH, ainsi que des neuf ODDH bénéficiaires d'une subvention en cascade. Les six missions d'accompagnement réalisées par AEDH au Congo ont permis d'appuyer ce renforcement. Malgré un contexte tendu avec les autorités, les ODDH soutenues dans ce projet ont mis en œuvre leurs activités de façon courageuse pour défendre les droits des victimes les plus vulnérables, notamment les mineurs en détention.

<b>Pays</b>
République du Congo
<b>Budget</b>
310 078 €
<b>Dates</b>
01.01.16 - 31.12.18

Au cours du projet, AEDH a soutenu la réalisation de six ateliers pour les agents de l'État, afin de les sensibiliser sur les droits de l'Homme et contre l'utilisation de la torture en détention (axe 2). Cette activité a été appuyée par la production d'un guide pratique sur la détention à destination des forces de l'ordre, ainsi que par la diffusion de 146 émissions de radio et la publication de 5 numéros du bulletin *Lumières* à destination du grand public. AEDH continue de soutenir l'OCDH dans ses actions de plaidoyer pour influencer les réformes législatives sur la définition de la torture.

Les actions de plaidoyer national menées par l'OCDH avec le soutien d'AEDH ont été relayées au niveau international. L'OCDH a en effet effectué deux missions de plaidoyer international qui ont abouti à des résultats concrets. En avril 2018, l'OCDH s'est rendu à Nouakchott auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) pour réaliser une déclaration publique devant l'Assemblée. Suite à cette action de plaidoyer, la CADHP s'est saisie de la plainte déposée pour faits de torture. Elle a estimé que l'État congolais avait violé les dispositions de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. En octobre 2018, à l'occasion de la présession de l'Examen Périodique Universel (EPU) de la République du Congo, une seconde mission de plaidoyer a été réalisée à Genève. L'OCDH y a présenté son rapport alternatif sur l'usage de la torture et de la détention arbitraire auprès Conseil des Droits de l'Homme afin d'interpeller l'État congolais.



---

## PROJET RISK 1 & 2

### Renforcer les Initiatives pour Secourir les défenseurs des Kivu

Grâce au soutien du Ministère des affaires étrangères néerlandais, AEDH a initié en mai 2016 le projet RISK : un programme de protection des défenseurs des droits humains dans les provinces du Nord et Sud Kivu, à l'Est de la République Démocratique du Congo. Construit sur les mêmes mécanismes que le Fonds d'urgence, le programme a été consolidé autour de trois partenaires de terrain qui travaillent en collaboration avec AEDH : Arche d'Alliance (Sud-Kivu, Uvira), SOS Information Juridique Multisectorielle (Sud-Kivu, Bukavu) et la Synergie Ukingo Wetu (Nord-Kivu). L'objectif du programme est de consolider le travail de ces organisations dans la protection et la prise en charge des défenseurs, tout en favorisant l'échange de bonnes pratiques et d'expériences des différents partenaires.

Ce programme a été développé en raison des menaces qui pèsent sur les défenseurs des droits humains dans l'Est de la RDC. Les régions du Nord et Sud Kivu, sont le théâtre de nombreuses exactions et les défenseurs qui dénoncent ces crimes sont les cibles de menaces, d'arrestations arbitraires et d'actes de torture.

Le programme RISK apporte aux défenseurs victimes plusieurs types d'assistance : médicale, psychologique, judiciaire et/ou relocalisation.

Le programme RISK a été reconduit en 2018 pour 3 années supplémentaires, du 1<sup>er</sup> août 2018 au 31 juillet 2021. Un processus d'amélioration des procédures et des outils de travail a été effectué en collaboration avec les partenaires de terrain afin de perfectionner le système de prise en charge des défenseurs en danger ainsi que le suivi de leur situation une fois la période d'assistance terminée. En 2018, l'organisation des élections présidentielles et législatives a provoqué une augmentation des tensions et de la pression sur les organisations de la société civile. Dans ce contexte particulièrement tendu, l'équipe du programme RISK est intervenue auprès de 54 défenseurs des droits humains, dont 9 femmes. Le programme a permis la prise en charge de 33 relocalisations, 14 assistances judiciaires, 13 assistances médicales, 10 assistances diverses (sécurisation du domicile, obtention d'un passeport, assistance restauration) et 4 assistances psychologiques.

<b>Pays</b>	République Démocratique du Congo
<b>Budget</b>	RISK : 256 718 € RISK 2 : 428 619 €
<b>Durée</b>	RISK : 01.05.16 - 30.04.18 RISK 2 : 01.08.18 - 31.07.21

En parallèle des actions d'assistance des défenseurs, plusieurs rencontres ont été organisées au cours de l'année 2018 entre les différents partenaires du programme dans le cadre de l'axe « Partage d'expériences entre organisations locales impliquées ».

La rencontre de clôture du projet RISK s'est déroulée en avril 2018, en RDC, en présence de la chargée du projet AEDH, des partenaires locaux et de représentants d'autres organisations et institutions internationales comme Protection International et l'Ambassade des Pays-Bas. Cette rencontre a permis de mutualiser les retours d'expérience du projet RISK et de développer des pistes d'améliorations dans le cadre de la mise en place du projet RISK 2.

En novembre 2018, une rencontre a été organisée entre les trois partenaires d'AEDH à Goma dans le Nord-Kivu, dans le but d'échanger sur les premiers mois de RISK 2 et sur ses perspectives, dans le contexte post-électoral. Une mission terrain est également prévue courant 2019 afin qu'AEDH puisse aborder ces différents points avec les partenaires et rencontrer d'autres acteurs présents sur le terrain.



---

## PROJET PA

### Promotion des droits des peuples autochtones à travers le renforcement du mouvement autochtone au Congo et l'institutionnalisation de la représentativité autochtone

Le projet « PA », cofinancé par l'Union Européenne, est un projet implémenté par l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH) en République du Congo, en partenariat avec AEDH. Ce projet triennal a débuté en janvier 2017. Il a pour objectif la défense des droits des peuples autochtones à travers trois axes principaux : la documentation de la situation des droits des populations autochtones, la formation et le renforcement des capacités des représentants et organisations autochtones, ainsi que le plaidoyer pour la législation et l'institutionnalisation du consentement libre, préalable et éclairé (CLIP). Il s'attache plus particulièrement à assurer la défense et la promotion des droits des peuples autochtones, à soutenir le développement d'organisations autochtones ainsi qu'à mobiliser l'opinion publique afin d'encourager les changements de comportements envers ces populations.

Les activités mises en œuvre durant l'année 2018 concourent à la réalisation des objectifs généraux du projet.

En octobre 2018, le directeur exécutif de l’OCDH, Trésor Nzila, s’est rendu à Genève accompagné du Délégué général d’AEDH dans le cadre de l’Examen Périodique Universel (EPU) de la République du Congo. Il avait pour objectif d’enjoindre le gouvernement congolais à publier des textes d’application de la loi n°05-2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones. En parallèle, l’OCDH a constitué des groupes de travail avec des Organisations de la Société Civile (OSC) locales afin de travailler sur des brouillons de textes d’application qui ont été transmis au Secrétariat général du Gouvernement. Aussi, les populations autochtones ont été amenées à produire elles-mêmes un guide spécifique sur le consentement libre et éclairé (CLIP). Ce guide qui a été largement diffusé est le premier en la matière.

Pays	République du Congo
Budget	507 030 €
Durée	01.01.17 – 31.12.19

Trois structures locales agissant directement auprès des populations autochtones ont bénéficié d’un soutien financier et technique d’AEDH dans le cadre du deuxième appel à propositions : le Bureau des Communautés Locales et Autochtones des zones Forestières (BCAF) et l’Association d’Aide Sociale aux Paysans (AASP) à Brazzaville, ainsi que l’Association pour la Vulgarisation du Droit au Cœur de la Société (AVDCS) à Impfondo (Département de la Likouala).

Une formation en stratégie et action de plaider s’est tenue en août 2018 à Brazzaville. Elle a réuni douze représentants de deux associations de l’appel à propositions n° 1 : l’ALSPCO (Association des Luttres contre le Sida et le Paludisme – Cuvette Ouest) et le FGDH (Forum pour la Gouvernance et les Droits de l’Homme). La formation visait à renforcer les capacités en plaider de ces deux organisations qui défendent les droits des peuples autochtones.

Une visite d’échange d’expériences sur le CLIP a été organisée en novembre 2018. Elle réunissait les six OSC sélectionnées lors des deux premiers appels à propositions ainsi que deux OSC de RDC venues partager leur expertise sur le CLIP, le monitoring et le plaider. Cette rencontre a renforcé les connaissances des participants sur la loi de 2011 qui, bien qu’existante, demeure inappliquée.



---

## PROJET DEFI 2

### **Développer et Favoriser les Initiatives des organisations de défense des droits de l'Homme en Afrique Centrale - Phase II**

Suite au projet DEFI - phase I qui s'est achevé en novembre 2017, le projet DEFI - phase II a officiellement débuté le 1er janvier 2018. Cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD), il cible les organisations émergentes ou de taille modeste qui s'engagent pour faire progresser de manière significative l'État de droit et le respect des droits humains en Afrique centrale. Ainsi, trois axes d'action ont été établis : la lutte contre la torture, les détentions arbitraires et les arrestations abusives (axe 1) ; la promotion de la démocratie et la participation citoyenne à la gestion des affaires publiques locales (axe 2) ; la lutte contre les discriminations envers les minorités ethniques et sexuelles (axe 3).

À travers ce projet, AEDH accompagne les Organisations de Défense des Droits de l'Homme (ODDH) partenaires dans le renforcement de leurs capacités d'action, grâce à un apport financier et un soutien technique de gestion et d'influence.

La phase 2 du projet DEFI a débuté par la réalisation de deux missions exploratoires en avril 2018 au Cameroun et au Gabon et en juin 2018 en République Démocratique du Congo, afin de pouvoir détecter d'éventuels risques, d'approcher différents bailleurs de fonds et d'identifier des organisations de la société civile.

Suite à l'appel à propositions lancé en juin 2018, plus de 131 candidatures ont été réceptionnées. Après un travail d'analyse et de sélection en interne, 20 propositions de projets ont été soumises au comité de sélection le 10 septembre 2018.

Finalement, 13 ODDH ont été retenues pour la première année du projet : quatre au Cameroun (ADDEC, CAMFAIDS, COSADER et LDL), quatre en République Démocratique du Congo (VG, IPAD, FDAPID et HPT), trois au Gabon (LVO, OFN et FLT) et deux en République du Congo (CUDHOC et BCAF). Suite à la signature des contrats de financement, les ODDH ont commencé à mettre en œuvre leurs activités. En parallèle, elles ont renseigné un document d'autodiagnostic afin d'identifier leurs besoins en renforcement de capacités. AEDH a pu alors créer un plan de renforcement de capacités individuel, validé par chaque organisation.

La première visite d'échange d'expériences a eu lieu à Libreville au Gabon du 26 au 30 novembre 2018 en présence d'une chargée de projet d'AEDH. Portant sur l'axe 3, celle-ci a réuni deux ODDH pendant deux jours sur la thématique de la protection des droits des minorités sexuelles (CAMFAIDS et OFN), puis trois ODDH pendant trois jours sur la thématique de la protection des droits des minorités ethniques (BCAF, COSADER et FDAPID). Lors de cette rencontre, les organisations ont eu l'occasion d'échanger sur leurs expériences réciproques en plaidoyer et monitoring, mais également de travailler sur la mise en réseaux, nécessaire à la pérennisation d'une organisation. Les ODDH ont pu échanger conseils et bonnes pratiques organisationnelles, ce qui a concouru au renforcement de leurs capacités.



#### Pays

Cameroun, Gabon,  
République du Congo,  
République  
Démocratique du  
Congo

#### Budget

759 668 €

#### Durée

01.01.18 - 31.12.20



---

## PROJET PLR

### **Contribuer à la Promotion du respect des Libertés Religieuses et des droits humains au Vietnam**

Du 15 septembre 2015 au 15 septembre 2018, le projet PLR a été mis en œuvre par AEDH en partenariat avec le VCHR (Comité Vietnam pour les Droits Humains) et deux organisations vietnamiennes, l'Église Bouddhiste Unifiée du Vietnam (UBCV) et le Mouvement des Jeunes Bouddhistes (BYM).

Le projet comportait deux volets principaux. Le premier consistait à recenser et documenter les cas de violations de la liberté de religion, de conviction et d'association au Vietnam. Ce premier volet a soutenu le second, qui consistait à sensibiliser et à mobiliser des acteurs internationaux influents : à Genève le VCHR a été très actif lors des Conseils des Droits de l'Homme. Le VCHR a également organisé deux conférences à Washington et a participé à de nombreuses sessions au Parlement Européen. Ce plaidoyer intense a contribué à faire entendre la voix du VCHR et de ses partenaires en faveur d'un meilleur respect des droits humains au Vietnam.

Le projet s'est déroulé dans un climat particulièrement hostile aux libertés d'opinion, d'expression, de religion et au droit de réunion.



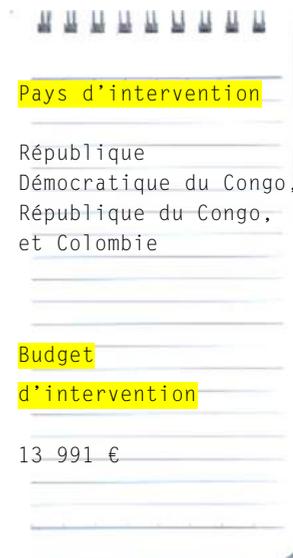
# FONDS D'URGENCE

## POUR LES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN DANGER

Lancé en 1999, le mécanisme du Fonds d'urgence d'AEDH a assisté plus de 700 défenseurs menacés ou persécutés en raison de leur lutte pour les droits humains. Le mécanisme d'intervention peut être mobilisé par tout défenseur ou organisation menacé. Les profils des bénéficiaires sont variés : activistes, militants associatifs, organisations de la société civile, journalistes...

Fort de son expérience, le Fonds d'urgence AEDH s'est enrichi grâce à son travail conjoint avec d'autres ONG internationales utilisant ce type de mécanisme d'assistance. AEDH ambitionne de renforcer ses liens avec les autres acteurs de la protection des défenseurs en mutualisant leurs expertises et atouts propres. Ces collaborations permettent aussi l'échange d'informations sur des zones où AEDH n'a pas de partenaire de terrain.

L'impact du Fonds d'urgence reste efficace grâce aux dispositifs d'intervention solides et au suivi attentif effectué sur chaque cas. Avec ses cinq instruments d'intervention que sont l'assistance médicale, judiciaire, de subsistance, l'action en plaidoyer et la mise en sécurité, le Fonds d'urgence est un outil qui permet de répondre pertinemment aux besoins spécifiques à chaque menace. Un mécanisme d'aide exceptionnelle permet de soutenir certains défenseurs dont la situation ne peut être résolue par une assistance « classique ».



The image shows a screenshot of a form with several fields. The first field is labeled 'Pays d'intervention' and contains the text 'République Démocratique du Congo, République du Congo, et Colombie'. The second field is labeled 'Budget d'intervention' and contains the text '13 991 €'. The form has a light blue header with a row of icons and a light blue footer.

En 2018, 21 défenseurs des droits humains, dont 7 femmes, ont reçu un soutien de la part d'AEDH. 17 proches de défenseurs ont pu également bénéficier d'un soutien, soit un total de 38 personnes soutenues. 16 des défenseurs pris en charge sont des militants vivant en RDC. Le mécanisme de fonds d'urgence a été fortement mobilisé pour pallier la transition de RISK et RISK 2 entre mai et août 2018. Les interventions se sont faites sous la forme de 19 relocalisations, 1 assistance judiciaire et 1 assistance exceptionnelle. L'importante mobilisation du Fonds d'urgence sur cette période démontre du climat de fortes tensions prévalant dans l'Est de la RDC en 2018, plus particulièrement lors de l'annonce des candidatures à la présidence.

Le Fonds d'urgence a également soutenu la relocalisation à l'étranger de trois dirigeants étudiants congolais, menacés par la police après avoir organisé une grève. Il a aussi permis à Howard Berrio, militant colombien, de poursuivre son installation en France suite à son exfiltration en 2017. Enfin, le Fonds d'urgence est intervenu auprès d'un dirigeant social et communautaire colombien menacé en raison de son activisme.

En 2019, le Fonds d'urgence fêtera ses 20 ans d'existence, ce qui prouve que les défenseurs des droits sont encore la cible de violences. Il est ainsi fondamental pour AEDH de continuer à proposer une solution concrète à celles et ceux qui font du respect des droits humains le combat de leur vie.

---



# Hommage à Gérard Ligier



« Les libertés fondamentales ne sont jamais définitivement acquises et il est essentiel de sans cesse défendre et promouvoir les Droits Humains, en France et dans les nombreuses régions du monde où ceux-ci sont bafoués et menacés quotidiennement. »

C'était le combat qui animait le fondateur de la Fondation pour les droits humains, Gérard Ligier, décédé le 23 janvier 2019 à l'âge de 78 ans.

Toute l'équipe d'Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme souhaite rendre hommage à M. Gérard Ligier, ami de longue date de l'association.

Gérard, photographe retraité et passionné, a toujours été intéressé par le sort des autres. Plus que cela, il s'engageait pour rendre leur vie plus douce. Suite à de multiples engagements, dans le scoutisme puis pour Habitat et Humanisme à Lyon, Gérard s'est rapproché de notre association en 2012. Il n'avait cessé depuis de mettre son énergie au service de projets qu'il avait à cœur et de soutenir diverses associations locales.

En 2014, Gérard Ligier a créé sa propre structure humanitaire, La Fondation pour les Droits Humains, qui a une ambition forte : « *soutenir celles et ceux qui luttent contre l'arbitraire et qui défendent les droits fondamentaux de chaque être humain* ».

Toute sa vie, Gérard a voyagé afin de rencontrer des organisations de terrain partageant ses valeurs et objectifs. Son engagement n'avait pas de frontière. Il a ainsi créé des liens d'amitiés avec des partenaires sur plusieurs continents. Sa soif de justice, son envie de rencontres, de comprendre et d'échanger avec l'autre nourrissait ce goût exceptionnel pour le voyage.

Gérard a organisé avec AEDH un concours photographique intitulé « *Luttes contre les discriminations, ici & ailleurs* ». Mis en œuvre en 2017, il a eu pour but de valoriser des artistes photographes internationaux s'engageant contre l'injustice et pour la défense des libertés et de la dignité humaine.

Une trentaine de photographies venant d'une dizaine de pays différents ont été sélectionnées pour être rassemblées et montrées à divers publics.

Après une première exposition réussie à l'Université Catholique de Lyon en 2017, cette exposition a pris place à l'Université Jean Moulin Lyon III en 2018. Avec beaucoup d'amitié, AEDH s'engage à continuer de faire rayonner cette exposition, non seulement pour mettre la lumière nécessaire sur les discriminations contemporaines, mais aussi en hommage à Gérard qui a tant fait pour qu'elle soit réalisée.

Gérard, par sa grande humanité, son humilité, sa générosité, son engagement et sa soif de justice, a profondément touché tous ceux qui l'ont croisé à AEDH – les administrateurs, salariés, volontaires et bénévoles.

Ce fut une très grande chance et joie pour notre association de travailler toutes ces longues années avec Gérard. Nous le regretterons beaucoup. Son souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs.

Avec notre profonde affection,

*L'équipe AEDH*

---

# EXPO PHOTOS

---



En décembre 2017, AEDH et la Fondation pour les Droits Humains ont présenté une exposition photographique sur le campus St Paul de l'Université Catholique de Lyon (UCLy), avec le soutien du Centre International d'Études pour le Développement Local (CIEDEL). Cette exposition est issue d'un concours organisé à l'occasion des 25 ans d'AEDH sur le thème « Lutttes contre les discriminations ici et ailleurs ». Elle rassemble des œuvres de photographes de pays et de sensibilités diverses qui se sont retrouvés autour de ce combat commun.

Les œuvres photographiques ont de nouveau été visibles en 2018 dans les locaux de la Bibliothèque de l'Université Catholique de Lyon du 27 mars au 13 avril, ainsi qu'à l'Université Jean Moulin Lyon III du 4 au 20 décembre. En 2019, l'exposition présentée aux Halles de la Martinière du 11 au 27 février, sera également exposée à la mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon du 24 juin au 11 juillet.

Aujourd'hui plus que jamais, la lutte contre les discriminations est une valeur à partager. À n'en pas douter, les visiteurs ont été et continueront d'être touchés par ces magnifiques photographies. Elles en disent sur le sujet plus que ne le font souvent de longs discours...

# Conférence à Washington

Organisée par notre partenaire du projet PLR,  
Le Comité Vietnam pour les Droits Humains (VCHR)

---

**12 juillet 2018**

Dans le cadre de la phase finale du projet PLR, notre partenaire, le VCHR, a organisé une conférence à Washington le 12 juillet 2018 en lien avec ICT (International Campaign for Tibet). Cette conférence a eu lieu à USCIRF (United States Centre for international Religious Freedom) au cœur du Capitole et a réuni des personnalités importantes de la vie politique états-unienne, y compris des membres du Congrès.

La conférence a mis en lumière les répressions qui existent au Vietnam, notamment envers la liberté d'opinion, d'expression, de religion et le droit de réunion. La situation concernant l'Église Bouddhique Unifiée du Vietnam et le Mouvement Bouddhiste de la Jeunesse a particulièrement été étudiée, ces deux organisations ayant été singulièrement visées par le durcissement politique. Le point majeur de la conférence fût la détermination et la vision des personnes qui luttent pour défendre les droits humains au Vietnam. Il était également très enrichissant de constater la force de notre partenaire, le VCHR, à mettre la lumière sur les répressions et sur les droits humains qui sont bafoués au Vietnam.

---

# Forum GeONG

---

31 octobre 2018

---

CartONG, ONG basée à Chambéry, propose des outils de gestion de l'information pour les ONG. Elle organise tous les deux ans le forum GeONG pour permettre aux acteurs du secteur humanitaire et de la gestion de l'information de se rencontrer, d'échanger et de débattre autour des questions relatives à la gestion des données dans les secteurs du développement et de l'humanitaire.

AEDH a participé à la 6<sup>ème</sup> édition de ce forum qui a eu lieu du 29 au 31 octobre 2018 à Chambéry. Cela a été l'occasion de se questionner sur tous les sujets liés à la collecte et à la gestion des données ; à savoir comment partager les données utiles entre acteurs, tout en protégeant les données sensibles.

Deux ateliers sur la protection des données ont permis d'une part de découvrir des outils destinés à protéger les données et d'autre part de comprendre comment des données anonymisées permettent pourtant d'identifier des personnes.

Si certaines des expériences partagées par de gros acteurs (MSF, HCR) sont difficilement reproductibles à l'échelle d'une petite association comme AEDH, d'autres outils de sensibilisation, comme ceux réalisés par Terre des Hommes et CartONG ou par Oxfam semblent très intéressants et pourraient aider à la formation des salariés, bénévoles et partenaires d'AEDH.

# La DUDH fête ses

10 décembre 2018

A l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), AEDH a organisé avec IREX Europe, Prison Insider et Forum Réfugiés-Cosi (membres de la Plateforme des Droits de l'Homme) ainsi que le Barreau de Lyon et l'Ordre des Avocats de Lyon, une soirée rythmée par des témoignages artistiques et militants à l'Opéra de Lyon. Cette soirée du 10 décembre 2018 a vu se succéder des intervenants d'horizons différents mais réunis ce soir-là à travers un idéal commun.

70 ANS



Ainsi, Mikhail Tumasov (Président du réseau LGBT russe), Nika et Olga (membres des Pussy Riot), Naelle Nanda (slammeuse gabonaise), André De Castro (peintre brésilien), Cocteau Mot Lotov (slammeur - La Tribut du Verbe), Roksana Naserzadeh (avocate), James Turner (Président de la Birmingham Law Society) et Antoine Lefebvre (Marin-Sauveteur de SOS Méditerranée) ont fait le récit de leur engagement en illustrant quelques-uns des 30 articles de la DUDH.

# Nos réseaux



## La Plateforme des Droits de l'Homme (PDH)

AEDH est membre fondateur de la Plateforme des Droits de l'Homme (PDH) et en assure le secrétariat exécutif.

Née en 2017, la PDH désormais composée de 17 ONG françaises agissant à l'international dans le domaine des droits humains.

Cette plateforme permet d'agir pour la promotion et la défense des Droits de l'Homme avec une dynamique collective en soutenant les acteurs du secteur et en accroissant leurs capacités de représentation et leur visibilité tout en favorisant leur mise en lien et leur renforcement mutuel.

## Réseau France Colombie Solidarités (RFCS)



AEDH est membre depuis 2014 du RFCS, né fin 2012 et regroupant 13 ONG membres basées en France et engagées dans des projets de solidarité en Colombie.

Ses domaines d'action sont les droits humains, le développement et les initiatives de paix. Le Réseau est membre depuis septembre 2014 d'Oidhaco, plateforme européenne qui mène des actions de plaidoyer auprès de l'Union européenne et de l'ONU.

## Plateforme des ONG françaises pour la Palestine



AEDH est membre observateur de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine qui a pour objectif de se mobiliser pour la reconnaissance des droits des Palestiniens. Créée en 1993 dans le contexte des accords d'Oslo, la Plateforme regroupe des organisations de solidarité internationale, des associations de sensibilisation, de développement, de recherche, de défense des droits de l'Homme et des mouvements d'éducation populaire. Elle poursuit son action autour de trois axes principaux :

- Participer au développement du territoire palestinien par des actions de partenariat avec des ONG palestiniennes;
- Sensibiliser l'opinion publique et les pouvoirs publics français aux droits du peuple palestinien;
- Favoriser l'échange d'informations et les synergies entre les organisations françaises de solidarité internationale impliquées sur la Palestine.



## Réseau européen pour l'Afrique Centrale - EURAC

AEDH est membre de EURAC. Ce réseau regroupe 46 organisations issues de 12 pays européens et actives dans les domaines de la coopération au développement ou de l'aide humanitaire. EURAC informe ses membres et les acteurs politiques sur la situation en Afrique Centrale. Il conduit également un plaidoyer auprès des bailleurs de fonds et institutions internationales pour que les efforts diplomatiques et stratégies d'intervention répondent de façon cohérente aux besoins exprimés par les populations locales.



## Human Rights and Democracy Network (HRDN)

AEDH est membre du réseau européen HRDN. Basé à Bruxelles, ce réseau regroupe 53 ONG européennes engagées en faveur des droits humains, de la démocratie et de la consolidation de la paix. Convaincu que les droits humains et la démocratie sont des enjeux fondamentaux de l'identité européenne, le HRDN entend influencer les stratégies de l'Union Européenne et de ses États membres en matière de promotion de la démocratie, des droits et de la paix.

# Bilan

## Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Concessions, brevets, droits similaires	629	629			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 027	8 027			
Autres immobilisations corporelles	14 199	13 433	766	220	546
Prêts	495		495	495	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>24 250</b>	<b>22 989</b>	<b>1 261</b>	<b>714</b>	<b>547</b>
. Fournisseurs débiteurs	919		919		919
. Autres	688 725		688 725	450 908	237 817
Valeurs mobilières de placement	51 584	532	51 051	155 767	- 104 718
Disponibilités	715 477		715 477	454 651	260 826
Charges constatées d'avance	796		796	910	- 114
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 457 501</b>	<b>532</b>	<b>1 456 969</b>	<b>1 062 236</b>	<b>394 733</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 481 751</b>	<b>23 521</b>	<b>1 458 230</b>	<b>1 062 951</b>	<b>395 279</b>

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	. Fonds associatifs sans droit de reprise	2 589 464	
. Réserves	7 831	7 831	
. Report à nouveau	-2 213 224	-2 202 737	- 10 487
. Résultat de l'exercice	-59 330	-10 487	- 48 843
. Apports	76 225	76 225	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>400 966</b>	<b>460 296</b>	<b>- 59 330</b>
. Sur subventions de fonctionnement	40 464	26 681	13 783
<b>TOTAL (III)</b>	<b>40 464</b>	<b>26 681</b>	<b>13 783</b>
Emprunts et dettes assimilées	43	113	- 70
Fournisseurs et comptes rattachés	13 706	35 297	- 21 591
Autres	49 131	42 479	6 652
Produits constatés d'avance	953 919	498 086	455 833
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 016 800</b>	<b>575 974</b>	<b>440 826</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 458 230</b>	<b>1 062 951</b>	<b>395 279</b>

## Compte de résultat association détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Subventions d'exploitation	<b>612 237</b>	<b>1 070 526</b>	<b>- 458 289</b>	<b>-42,81</b>
740100 SUBV FONCT COLLECTIVITES LOCALES	5 000	10 000	- 5 000	-80,00
740130 SUBVENTION DEFI		232 517	-232 517	-100
740131 SUBVENTIONS DEFI 2	86 000		86 000	N/S
740140 SUBVENTIONS PLR	124 251	157 658	- 33 407	-21,19
740150 SUBVENTIONS MANDAT	113 365	93 786	19 579	20,88
740160 SUBVENTIONS PLATEFORME ONG DH	25 980		25 980	N/S
740170 SUBVENTION PROJET P.A.	32 908	27 274	5 634	20,66
740180 SUBVENTIONS OIF		15 000	-15 000	-100
740200 SUBVENTIONS DIVERSES	99 990	53 766	46 224	85,97
740270 SUBVENTIONS RISK	27 825	147 984	- 120 159	-81,20
740271 SUBVENTIONS RISK 2	55 473		55 473	N/S
740304 SUBVENTIONS APPEL	5 072	191 744	- 186 672	-97,35
740390 SUBVENTIONS OAK FFGHR		87 216	- 87 216	-100
740400 FINANCEMENT FDS D'URGENCE	42 921	53 581	- 10 660	-19,90
749000 SUBVENTIONS NON REALISEES	- 6 549		- 6 549	N/S
Cotisations	2 800	3 095	- 295	-9,53
Produits liés à des financements réglementaires	<b>26 681</b>	<b>35 459</b>	<b>- 8 778</b>	<b>-24,76</b>
Autres produits	<b>17 289</b>	<b>18 391</b>	<b>- 1 102</b>	<b>-5,99</b>
Transfert de charges	<b>4 997</b>	<b>6 162</b>	<b>- 1 165</b>	<b>-18,91</b>
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>	<b>664 004</b>	<b>1 133 634</b>	<b>- 469 630</b>	<b>-41,43</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>664 004</b>	<b>1 133 634</b>	<b>- 469 630</b>	<b>-41,43</b>

# financier

## Compte de résultat association détaillé (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Autres intérêts et produits assimilés	6 879	12 798	- 5 919	-46,25
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 883	10 796	- 913	-8,46
Différences positives de change	4 236	1 526	2 710	177,59
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		511	- 511	-100
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>20 998</b>	<b>25 631</b>	<b>- 4 633</b>	<b>-18,08</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>	<b>685 001</b>	<b>1 159 265</b>	<b>- 474 264</b>	<b>-40,91</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>	<b>-59 330</b>	<b>-10 487</b>	<b>- 48 843</b>	<b>465,75</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>744 331</b>	<b>1 169 752</b>	<b>- 425 421</b>	<b>-36,37</b>
Autres achats non stockés	48 450	91 043	- 42 593	-46,78
Services extérieurs	9 071	11 135	- 2 064	-18,54
Autres services extérieurs	64 916	92 261	- 27 345	-29,64
Impôts, taxes et versements assimilés	736	991	- 255	-25,73
Salaires et traitements	138 031	137 729	302	0,22
Charges sociales	60 065	59 119	946	1,60
Autres charges de personnels	4 590	9 687	- 5 097	-52,62
Dotations aux amortissements	263	483	- 220	-45,55
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	40 464	26 681	13 783	51,66
Autres charges	359 146	702 378	343 232	-48,87
651100 SUBVENTIONS PARTENAIRES	26 550	25 779	771	2,99
651194 SUBVENTION PA	10 918	10 420	498	4,78
651195 SUBVENTIN OIF		13 704	- 13 704	-100
651200 SUBVENTION PLAFORME ONG DH		15 044	- 15 044	-100
651300 AIDES DEPENFEURS FU	13 468	40 306	- 26 838	-66,59
651400 TRANSFERTS HH		76 885	- 76 885	-100
651500 SUBVENTIONS APPEL		16 822	- 16 822	-100
651501 SUBVENTIONS APPEL OSAPY		63 807	- 63 807	-100
651502 SUBVENTIONS APPEL OCEAN		36 789	- 36 789	-100
651600 SUBVENTIONS DEFI		116 061	- 116 061	-100
651601 SUBVENTIONS DEFI 2	86 891		86 891	N/S
651700 SUBVENTION PLR PARTN A.	79 580	80 805	- 1 225	-1,52
651701 SUBVENTION PLR PARTN B.	5 942	14 015	- 8 073	-57,60
651702 SUBVENTIONS PLR PARTN C.	12 105	24 475	- 12 370	-50,54
651800 SUBVENTIONS MANDAT	54 853	63 973	- 9 120	-14,26
651900 SUBVENTIONS RISK	1 235	201	1 034	514,43
651901 SUBVENTIONS RISK ARAL	6 858	42 101	- 35 243	-83,71
651902 SUBVENTIONS RISK SOS IJM	8 790	28 087	- 19 297	-68,70
651903 SUBVENTIONS RISK SUWE	13 195	32 930	- 19 735	-59,93
651904 SUBVENTIONS RISK 2 ARAL	14 558		14 558	N/S
651905 SUBVENTIONS RISK 2 SOS IJM	9 898		9 898	N/S
651906 SUBVENTIONS RISK 2 SUWE	14 179		14 179	N/S
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	125	173	- 48	-27,75
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>725 732</b>	<b>1 131 507</b>	<b>- 405 775</b>	<b>-35,96</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	532	5 415	- 4 883	-90,18
Différences négatives de change	334	1 829	- 1 495	-81,74
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	16 211	15 432	779	5,05
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>17 078</b>	<b>22 676</b>	<b>- 5 598</b>	<b>-24,89</b>
Sur opérations de gestion		12 744	- 12 744	-100
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>		<b>12 744</b>	<b>- 12 744</b>	<b>-100</b>
Impôts sur les sociétés (X)	1 521	2 825	- 1 304	-46,16
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>744 331</b>	<b>1 169 752</b>	<b>- 425 421</b>	<b>-36,37</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>744 331</b>	<b>1 169 752</b>	<b>- 425 421</b>	<b>-36,37</b>
Bénévolat	64 559	56 891	7 668	13,48
<b>Total</b>	<b>64 559</b>	<b>56 891</b>	<b>7 668</b>	<b>13,48</b>
Personnel bénévole	64 559	56 891	7 668	13,48
<b>Total</b>	<b>64 559</b>	<b>56 891</b>	<b>7 668</b>	<b>13,48</b>

# Les partenaires

ACEB 71

Agence Française de Développement (AFD)

Barreau de Lyon

Barreau de Paris

CIEDEL

Fondation de France

Fondation Un Monde par Tous

Fondation pour les Droits Humains

CSO lifeline

Front Line Defenders

Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas

Ministère français des Affaires étrangères

Protect Defenders

Protection international

Rhône Développement Initiative (RDI)

Secours Populaire Français – Fédération du Rhône

Sigrid Rausing Trust (SRT)

Union Européenne (UE)

Université Catholique de Lyon (UCLy)

Université Jean-Moulin Lyon-III

Ville de Lyon



---

# Perspectives

---

Sur l'année 2019, trois actions sont programmées pour préserver, dans la durée, l'efficacité et la performance globale d'AEDH :

---

## LE RENFORCEMENT DE LA STRATÉGIE

En vue de garantir un alignement stratégique et opérationnel, le projet associatif sera renforcé et validé. Il décrira les éléments fondamentaux et permanents d'AEDH. Ce travail permettra de renforcer le lien et la cohérence entre le projet associatif (qui sommes-nous ?), le plan stratégique (où allons-nous ?) et le plan d'action (comment nous y rendre ?).

---

## LA CONSOLIDATION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

Afin de viser une exploitation financière équilibrée, une stratégie de mobilisation et de diversification des ressources financières sera élaborée et mise en œuvre. Une équipe de bénévoles « fundraising » sera recrutée pour appuyer ce chantier.

---

## LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

Dans l'optique d'accompagner le développement et l'optimisation des ressources financières grâce à une meilleure image, la communication institutionnelle d'AEDH sera retravaillée pour la rendre plus forte et plus dynamique.

# PROJET PACTE

## Prévenir et Agir Contre la Torture et la détention arbitraire Ensemble

En République du Congo, le contexte ne cesse de se dégrader entre les organisations de défense des droits humains et les autorités. Celles-ci ont restreint, voire interdit, l'accès aux lieux de détention pour les organisations de la société civile (OSC), ce qui renforce les inquiétudes sur le traitement des personnes privées de liberté. En effet, la torture reste une pratique courante dans le pays, notamment lors des interpellations, en garde à vue et en détention. De plus, le travail de réforme législative sur la torture peine à se concrétiser.

Dans ce contexte, le projet PACTE entend renouer le dialogue entre les OSC et les autorités et inciter la collaboration pour le changement des pratiques d'arrestation et de détention. Ce projet est construit en collaboration avec l'OCDH, co-demandeur, en s'appuyant sur l'évaluation du projet MANDAT. Il sera déposé à la Commission Européenne, dans le cadre de l'appel à projet IEDDH Congo de 2019.

Sur une période de 3 ans, le projet PACTE visera à renforcer les capacités des OSC, à sensibiliser et former l'opinion publique et les autorités, tout en protégeant les victimes d'arrestation arbitraire, de détention illégale et de torture.

# 20

# PROJET PROTECTION

## Mise en place d'un mécanisme de protection et de prévention des risques au bénéfice des membres du mouvement Tournons la Page (TLP)

La Campagne Tournons la Page est un mouvement citoyen international qui agit pour la promotion de l'alternance démocratique dans huit pays d'Afrique subsaharienne francophone. En ce sens, AEDH, en partenariat avec le Secours Catholique et les huit coalitions nationales de TLP, se propose de mener à bien un projet de protection des défenseurs des droits humains menacés en raison de leurs activités. En effet, depuis leur création, toutes les coalitions nationales de TLP ont été victimes d'actes de répression.

Le projet présenté à la fondation néerlandaise Voice assure la protection des défenseurs membres de TLP par la mise en place d'un fonds de soutien aux défenseurs menacés. Ce projet permettra aussi de prévenir les risques et de renforcer les capacités des membres de TLP en matière de sécurité.

Le projet prévoit en outre le renforcement de « pools d'avocats » pour la défense juridique des défenseurs ainsi que la prévention des risques psychologiques auxquels ils font face du fait des intimidations et des menaces à leur encontre.

La phase pilote de ce projet est prévue pour une durée initiale d'un an, dans la perspective de la mise en œuvre future d'un projet pluriannuel.

# PROJET PRIDE

## Protéger, Renforcer, Innover, Défendre Ensemble les droits des personnes LGBTI

Dans le cadre de l'appel mondial de l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH), programme de l'Union Européenne, AEDH a déposé en décembre 2018 une note succincte en partenariat avec Avocats Sans Frontières (ASF) France, la Cameroonian Foundation for AIDS (CAMFAIDS) au Cameroun et l'Association de Soutien des Groupes Vulnérables (ASGV) au Congo. Le projet se concentre dans trois pays d'Afrique centrale (Cameroun, Congo, Burundi) où l'espace démocratique ne cesse de se réduire. Le taux d'arrestation des défenseurs des droits humains et des défenseurs des minorités sexuelles en particulier, est en constante augmentation. L'homosexualité est criminalisée au Cameroun. En République du Congo, la législation est plus ambiguë mais les pratiques homosexuelles sont fortement condamnées. Au Burundi, la société civile est muselée et les libertés démocratiques étouffées.

Le projet vise à réduire les discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre (OSIG) au Cameroun, en République du Congo et au Burundi en renforçant les actions des défenseurs des minorités sexuelles et de genre ainsi que leur impact.

Si le projet est retenu, il sera mis en œuvre sur 4 ans entre fin 2019 et fin 2023.

# Remerciements

Ce rapport d'activités 2018 est l'occasion de remercier sincèrement et chaleureusement l'ensemble des partenaires d'Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme : les organisations locales de défense des droits de l'Homme, les partenaires techniques et financiers (bailleurs de fonds institutionnels, fondations privées, collectivités territoriales...) dont dépendent nos activités ; et tous ceux qui de près ou de loin partagent nos convictions et nous soutiennent : les adhérents, les sympathisants et les donateurs.

Nous, membres de l'équipe d'Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, administrateurs, salariés, volontaires en service civique, stagiaires et bénévoles, vous adressons notre profonde gratitude !

## Crédits photos

Pages : 1-30 © Tziganes, un bidonville aux portes de Paris, Pierre Faure, 2012 – Lauréat du concours photo organisé par AEDH 2017

Pages : 6-28-31 © AEDH

Page : 14 © Olivier Laban-Mattei

Pages : 14-17-18-20-22-24-26-35 © Creative Commons licence

Agir Ensemble  
pour les Droits  
de l'Homme

# AE DH

---

## CONTACTS

16 Avenue Berthelot, 69007 LYON

+(33) 4 37 37 10 11

[agir-ensemble@aedh.org](mailto:agir-ensemble@aedh.org)

[www.aedh.org](http://www.aedh.org)

[@AEDHmonde](https://twitter.com/AEDHmonde)

